

Corps de femmes, corps de la Ville. Pour une analyse spatiale de l'Historia Naturalis de Pline l'Ancien

Kevin Blary

▶ **To cite this version:**

Kevin Blary. Corps de femmes, corps de la Ville. Pour une analyse spatiale de l'Historia Naturalis de Pline l'Ancien. Encyclo. Revue de l'école doctorale Sciences des Sociétés ED 624, 2017. hal-01728733

HAL Id: hal-01728733
https://u-paris.hal.science/hal-01728733

Submitted on 12 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

Kévin Blary*

Corps de femmes, corps de la Ville
Pour une analyse spatiale de l'*Historia Naturalis* de Pline l'Ancien**

> […] La grêle, les tourbillons sont chassés par une femme qui se dénude au moment de ses règles […]. Quant à la menstruation, qui produit par ailleurs des effets surnaturels […], on en tire de cruels et sinistres présages […] : si les règles coïncident avec une éclipse de lune ou de soleil, leur puissance maléfique est invincible […][1] .

Ces phrases catégoriques de Pline l'Ancien, savant mort en 79 p.C. lors de l'éruption du Vésuve, participent à la construction d'une figure féminine proche de la « femme-utérus », corps biologique uniforme. La longue pharmacologie plinienne regorge d'images similaires ou de préconisations péremptoires, mais s'arrêter à celles-ci serait occulter la richesse de l'*Histoire Naturelle*, œuvre encyclopédique en 37 livres qui, à travers les innombrables sujets qu'elle traite, propose à l'étude une multitude de femmes et de corps. S'écarter de la dichotomie des identités de sexe présupposée pour l'Antiquité[2] permet de « déstabiliser cette notion de fixité[3] » qu'elle crée, pour s'attarder plutôt sur des valeurs inégalitaires accordées à des femmes et à leurs corps, approche qui n'est viable que dans une vision diachronique de l'histoire du genre.

Dès lors, il convient d'analyser le discours sur les corps de

* Membre de la Société Française d'Histoire Urbaine (SFHU).

** Je tiens à remercier tout particulièrement mon maître, J.-P. Guilhembet, pour ses relectures et conseils des plus précieux. Mes remerciements vont également à T. Lamencka, P. Montlahuc et V. Sebillotte pour leurs relectures attentives.

[1] Pline l'Ancien, *Historia* Naturalis, XXVIII, 77 (désormais *HN*). Les traductions sont issues de la CUF ; les prochaines références sans nom d'auteur sont tirées de l'*HN*.

[2] Louis Dupont, Charlotte Prieur, « Les espaces des masculinités : état de l'art », *in* Louis Dupont, Charlotte Prieur (dir.), « Les espaces des masculinités », *Géographie et cultures*, 2012, 83, L'Harmattan, Paris, p. 17.

[3] Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », traduit de l'anglais par Eléni Varikas, *Les Cahiers du GRIF*, 1988, 37-38, p. 142.

femmes, à la fois biologiques, sociaux et culturels qu'évoque l'*HN*. Cette dernière, qui comprend douze livres dévolus à la pharmacologie, s'attarde longuement sur les particularités biologiques réparties entre les sexes, pour l'essentiel à partir d'une simple compilation de sources médicales. Hormis les travaux sur cette pharmacologie, peu d'études ont été menées sur le genre ou sur les corps des femmes chez Pline[4]. Pourtant, le livre VII, occupé par une anthropologie centrale dans la construction de l'*HN*, permet de s'écarter des classifications médicales. Se cantonner à l'étude de ces dernières reviendrait à négliger les apports de la *Quellenforschung* qui a séparé compilations et opinions pliniennes. Chez Pline, « la femme », tout comme « l'homme », est constitutive de la *Natura*, mère de toutes les entités du monde[5]. Le corps, comme nature chez Pline, est culture comme objet d'étude, puisqu'il est un produit socialement et culturellement normé[6].

Œuvre protéiforme, pour ne pas dire déconcertante, l'encyclopédie plinienne, comme une large part des productions antiques, repose sur une réflexion qui, explicitement ou implicitement comme on le verra, se positionne bien souvent dans une logique qui est celle du cadre urbain. Elle fait notamment la part belle à la Ville, la ville par excellence, Rome. À cet égard, les études récentes ont mis en évidence le caractère idéologique de l'*HN*[7], ancré dans le programme de rénovation promu par la dynastie flavienne[8], qui veut faire de l'*Urbs* un résumé, un épitomé du monde. Dès lors, une analyse spatiale de la Ville permet de déterminer non seulement les pratiques des espaces parcourus mais aussi et surtout ses constructions idéologiques. Elle doit notamment prendre en compte les rapports entre la Ville et le Monde, entre *urbs* et *orbs*, clé de voûte de la représentation plinienne[9].

Cette première échelle, arrière-plan essentiel des réflexions de

---

[4] La synthèse de Jacqueline Vons (Jacqueline VONS, *L'image de la femme dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles, Latomus, 2000) ne correspond pas à la méthodologie que l'on souhaite employer ici : voir le compte rendu de Patricia GAILLARD-SEUX, Compte rendu de J. VONS, dans Revue belge de philologie et d'histoire, tome 81, fasc. 1, Antiquité – Oudheid, 2003, p. 211-221.

[5] Mary BEAGON, *Roman Nature : the Thought of Pliny the Elder*, Oxford Classical Monographs, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 55.

[6] Sandra BOEHRINGER, Violaine SEBILLOTTE-CUCHET, « Corps, sexualité et genre dans les mondes grec et romain », *DHA*, suppl. 14, Besançon, 2015, p. 93.

[7] Valérie NAAS, *Le projet encyclopédique de Pline l'Ancien*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 2002.

[8] Sandra CITRONI-MARCHETTI, *Plinio il Vecchio e la tradizione del moralismo romano*, Pisa, Giardini, 1991.

[9] Le rapprochement des termes *urbs*-*orbs* est souvent utilisé par les Anciens pour justifier une domination de la Ville (*Urbs*) sur le monde (*orbs*).

l'encyclopédiste, doit être confrontée à l'examen des facteurs spatiaux – souvent initiés par des citoyens[10] – qui, à l'échelle de la Ville cette fois, modèlent cette dernière (topographie ou toponymie). On ne peut toutefois se restreindre à des dichotomies héritées qui, pour le I^er^ siècle, renverraient les hommes au public et les femmes au domestique. Certes, pour éviter toute restriction à l'idée d'intimité, séparer les sphères productive et reproductive permet une meilleure appréhension des modifications spatiales initiées par les corps[11], mais l'étude du privé et du public n'est finalement qu'une simplification intellectuelle qui, est-il besoin de le rappeler, ne se pensait pas à la période antique dans les termes qui sont les nôtres[12].

Au préalable, il est indispensable de rendre compte de l'analyse proposée par Pline du ou des corps biologique-s à Rome, en tant que définition systématique et en contexte urbain. C'est en effet à partir de cette tentative de définition que son opinion moralisatrice sur les corps de femmes, liés à l'*impudicitia* et la *luxuria*, peut être approchée. On verra qu'elle s'articule autour d'une vision ethnocentriste et orbanistique de l'*Urbs* et de son attractivité économique. Finalement, pour infirmer une supposée dichotomie du genre, le regard s'élargira et se portera sur les interactions sociales dans le tissu urbain.

Des corps de femmes

Même considérées d'un point de vue biologique, les femmes ne sont pas, chez Pline, réduites à un sujet médical. En appréhendant les corps biologiques de l'encyclopédie comme des objets sociaux, l'on peut tenter de déconstruire les stéréotypes de la « femme-utérus » déjà évoqués. Ainsi, à partir d'un corps, il nous faut définir une pluralité, en fonction des interactions spatiales, pour obtenir une déclinaison de genres, mais aussi de corps.

Les règles : un corps violent

Chez Pline, l'indicateur le plus explicite d'un corps féminin

[10] Le terme de *uiri* est, dans la société romaine, un genre en soi et ne recoupe pas la définition du « masculin » que l'on pourrait établir actuellement.

[11] Isabelle Clair, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 13.

[12] Alexandra Dardenay, Emmanuelle Rosso, « Introduction », *in* Alexandra Dardenay et Emmanuelle Rosso (dir.), *Dialogue entre sphère publique et sphère privée dans l'espace de la cité romaine. Vecteurs, acteurs, significations*, Scripta Antiqua, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 9-15.

unique reste son interférence avec l'espace pendant les menstruations. Il ne s'agit toutefois pas de rapporter le corps à la médecine, mais à sa prégnance symbolique, explicitée par le vocabulaire : le corps, souvent violent, interagit avec différents espaces pour les (dé)construire et les altérer en espaces violents. On trouve dans le livre VII l'affirmation d'un corps féminin unique :

> Mais on trouverait difficilement rien de plus prodigieux (*monstrificum*) que l'écoulement menstruel. L'approche d'une femme en cet état fait tourner les moûts ; à son contact [...] les plantes des jardins sont brûlées, […], le brillant de l'ivoire s'efface, les ruches des abeilles meurent […] ; enfin la rage s'empare des chiens […][13].

La fonction déviante d'un corps de femme, lors des menstruations, est alors effective dans les espaces urbains ou périurbains parcourus et ainsi violentés : jardins, temples décorés d'ivoires ou rues de la Ville[14]. Le prodigieux ressort ici de la *uiolentia*[15] :

> Nous venons d'en dire beaucoup sur cette force (*uiolentia*) de la menstruation, mais il est en outre certain que les abeilles abandonnent une ruche touchée par une femme au moment de ses époques […][16].

Or les abeilles, présentes en ville[17], sont, à travers leurs « institutions » et leurs modes de vie[18], souvent dans l'Antiquité et chez Pline en particulier, assimilées à un idéal-type pour les humains[19]. Par analogie, les menstruations font donc du corps un objet symboliquement normé, néfaste aux fonctionnements communautaire et politique, mensuellement inapte à la vie urbaine, même s'il ne s'agit là que d'un corps unique, qu'il ne faut toutefois pas réduire à la seule « femme-utérus ». Même sur le plan strictement biologique, le corps féminin se trouve décliné de multiples façons.

---

[13] *HN*, VII, 64.
[14] Ivoire dans les temples : *HN*, XXXVI, 40 ; chiens errants de Rome : *HN*, X, 79.
[15] *HN*, XXVIII, 79.
[16] *HN*, XI, 13.
[17] *Ibid.*, 12 « elles ne connaissent d'autre intérêt que l'intérêt commun ». Xénophon, *Économique*, 32 « Je crois […] que la reine des abeilles […] s'affaire à des travaux […] semblables aux tiens ».
[18] Mary BEAGON, *Roman Nature : the Thought of Pliny the Elder*, *op. cit.*, p. 229.
[19] Par exemple, Virgile, dans sa description des ruches (*Georg.*, IV, 1-566), évoque l'organisation sociale des abeilles qu'il rattache à la religion (Renaud PASQUIER, « Le mythe de la bougonie : Aristée, Orphée, Virgile », *Labyrinthe*, 2013, 40, p. 135).

Des grossesses

Adoptant un regard sexué, Pline a le souci, dès son index[20], de bien différencier les hommes des femmes. Dans cette vision biologique, les éléments propres aux femmes sont régulièrement liés aux corps. La démarcation homme/femme apparaît d'abord lorsque l'espace est séparé entre des pratiques communautaires urbaines et un état individuel, celui d'une femme enceinte, à propos d'une racine particulière :

> Il faut en semer dans toutes les maisons (*omnibus domibus*), s'il est vrai que partout où elle l'a été les maléfices ne peuvent nuire ; on l'appelle « l'amulette » […]. Elle a cependant des sortilèges particuliers, on dit qu'une femme enceinte avorte si elle enjambe cette racine[21].

La dualité se cristallise autour d'un bénéfice pour les citadins et d'un sortilège pour le corps de la femme enceinte.

Dans une autre mesure, des quadruplés d'Ostie provoquent la famine à Rome, sûrement en 10 p.C.[22] :

> Vers la fin du règne du divin Auguste, Fausta, une femme du peuple, qui avait mis au monde, à Ostie, deux garçons et autant de filles, annonça sans aucun doute la famine qui survint par la suite[23].

Le corps de Fausta incarne un présage qui se propage et s'exerce dans la Ville à partir d'un corps doublement singulier (grossesse et quadruplés). De plus, avec une réduction d'échelle, on trouve une dialectique entre un corps singulier et ses supposées relations spatiales, amplement symboliques, repoussant ainsi les limites du *suburbanum* jusqu'à Ostie, avant-port de Rome. Il reste toutefois difficile d'aller plus loin et de tirer des conclusions à partir du milieu plébéien de Fausta. Cette notation est peut-être compréhensible dans la perspective de « reproduction de classe » : quelques lignes plus loin, en effet, l'encyclopédiste évoque les durées de gestation. Dans ce cadre, une Vistilia a enfanté d'illustres citoyens[24] (*clarissimi cives*) dont deux consuls (Suillius Rufus et Corbulon), grâce aux caractéristiques

---

[20] L'index, au premier livre, a le souci de référencer les thématiques évoquées dans l'*HN*. En fonction de sa cohérence avec le contenu du texte, on peut évaluer le degré d'attention accordée par l'auteur à la thématique.

[21] *HN*, XXV, 115. La *domus* désigne la maison urbaine.

[22] Catherine Virlouvet, *Famines et émeutes à Rome : des origines de la République à la mort de Néron*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 1985, p. 18.

[23] *HN*, VII, 33. Solin parle de *calamitas* (I, 51).

[24] *HN*, VII, 39.

sociale et biologique, ici les plus importantes selon Pline, permettant la construction mémorielle de la *gens* au sein de l'*Urbs*. Même en changeant de mari, la fonction de Vistilia n'interfère pas avec celle de la *gens*. Son « utilité » maternelle en fait ainsi un sujet dominé et donc un corps utilitaire[25].

Les fluctuations sont donc nombreuses dans l'analyse de ces inégalités de genre. On a pu remarquer chez Pline, y compris à travers des éléments biologiques féminins, tels que les menstruations ou les grossesses, que les corps de femmes sont pluriels. Cette tendance se dégage encore mieux lorsqu'on s'interroge sur leur âge et leurs fonctions anthropologiques.

L'âge comme définition du genre

Un passage final du livre VII[26], présente plusieurs *feminae*[27]. Pline mentionne leurs âge, rang social et profession après ceux des hommes. Les deux listes ne sont pas inscrites dans l'index et arrivent avant l'exposé « XLIX. Des vies les plus longues », qui s'attarde sur une explication biologique de la longévité. Eu égard au soin accordé à ce livre, il est peu probable que Pline n'ait pas remarqué l'inexactitude de son index. Ainsi il catégorise une pluralité de *topoi* qu'il démarque du champ d'étude biologique évoqué exclusivement jusqu'alors. Ces constructions sociales permettent une analyse du genre.

L'auteur évoque la nudité de la matrone[28] grâce à un voile transparent :

> C'est par un travail si compliqué qu'on obtient d'une contrée si lointaine ce qui permet à une dame (*matrona*) de paraître en public (*in publico*) en robe transparente[29].

Ainsi les modalités anthropologiques et biologiques propres à l'âge de la matrone – femme pubère, mariée et maîtresse de la *domus*

---

[25] On a le même cas de figure en *HN*, VII, 122, avec le sacrifice de Ti. Sempronius Gracchus pour les intérêts de l'État.

[26] *HN*, VII, 158.

[27] Terme générique du sexe féminin dans l'*HN,* celui de *mulier* étant lié à des actions ou temporalités particulières.

[28] La matrone est l'idéal-type de la femme (Nicole BOËLS-JANSSEN, *La vie religieuse des matrones dans la Rome archaïque*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 1993).

[29] *HN*, VI, 54.

– en font varier sa représentation corporelle dans le cadre urbain. Contrairement aux apparences, ce vêtement, porté par les matrones, par essence dotées de *pudor*, ne peut être désigné comme luxueux, comme cela a été démontré[30]. Ainsi, la nudité de la matrone se place aux antipodes des valeurs des autres femmes[31] accordées et définies dans l'examen biologique d'une nudité générique et violente (*uiolentia*).

Au sein de l'*HN*, l'inversion des rôles est propre aux récits mythiques et moraux. On retrouve ce cas de figure avec la *Pietas* :

> Les exemples de piété sont innombrables dans le monde, mais Rome en offre un qui est absolument incomparable. Une humble femme du peuple […] venait d'accoucher, quand sa mère fut enfermée en prison pour être livrée au supplice. La fille avait obtenu le droit d'aller la voir [...] : elle fut surprise en train de lui donner le sein. Ce merveilleux témoignage de piété fit octroyer à la mère la vie sauve, aux deux femmes une pension alimentaire perpétuelle, le lieu de la scène fut consacré à la Piété et […] un temple fut élevé à cette déesse sur l'emplacement de la prison […][32].

La *Pietas* exprime sans doute la valeur la plus importante pour la cohésion du corps social[33]. L'allaitement de sa propre mère par la mère nourricière est une *admirabilis spectaculi nouitas* pour Valère Maxime[34]. Ce dernier et Pline esquissent plusieurs fonctions corporelles genrées. Les deux femmes constituent des *exempla* par un acte incomparable, ce qui coïncide avec la vision ethnocentriste plinienne, si favorable à l'exaltation des vertus romaines. L'anecdote suppose que les symboliques sociales des femmes varient selon leur âge. On retrouve le corps fatigué de la *mater* opposé à celui du corps maternel de la jeune mère, toutes deux de milieu plébéien modeste, *humiles in plebe*. L'inversion des corps est ici circulaire puisque la fille est amenée à devenir la mère par une simple temporalité différée. On retrouve le même cas avec l'allaitement de Cymon (ou Mycon) par sa fille Péro alors qu'il est, lui aussi, emprisonné[35]. Cette pluralité de corps et de

---

[30] Éva Dubois-Pélerin, *Le luxe privé à Rome et en Italie au I^er^ siècle après J.-C.,* Naples, Collection du Centre Jean Bérard, 2008, p. 229.

[31] Pierre Cordier, *Nudités romaines : un problème d'histoire et d'anthropologie,* Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 288.

[32] *HN*, VII, 121.

[33] Werner Riess, « *Rari exempli femina* : Female Virtues on Roman Funerary Inscriptions », *in* Sheila Dillon et Sharon James (dir.), *A Companion to Women in the Ancient World*, Malden-Oxford, Wiley-Blackwell, 2012, p. 492.

[34] *Faits et dits mémorables*, V, 4, 7 : « La nouveauté d'un spectacle si extraordinaire » ; voir Solin, I, 124 et Festus, XXVIII, p. 228.

[35] L'anecdote est présentée à la suite de la première, toujours pour exalter la *pietas*

femmes entraîne, avec la construction d'un temple, une reconstruction, toponymique puis topographique, de l'anecdote. Ainsi cet *exemplum* présente de multiples corps de femmes et une constitution genrée des attributions sociale, symbolique et biologique toutes liées à l'âge pour être retranscrites à travers de nouveaux espaces urbains.

Après avoir défini, chez Pline, le corps de la femme (par son impact en termes de chaos urbain), puis des corps de femmes (à travers l'âge notamment), notre étude ne saurait se résoudre à une simple définition des corps, et ce d'autant plus que la décadence morale imputée aux femmes et à leurs corps renvoie indéniablement aux pratiques spatiales de ces dernières.

Impudicitia[36] *et* luxuria *: Rome et l'ailleurs*

Au I[er] siècle à Rome, l'entretien et l'ostentation des corps sont mis en relation avec les produits, très souvent en provenance d'Orient : on retrouve là l'obsession de la *luxuria*, à laquelle se rattache l'*impudicitia*, récurrente chez Pline, surtout reprochée aux femmes. Ces parures qui s'accumulent dans l'*Urbs* justifient, dans l'esprit de l'encyclopédiste, sa vision à la fois œcuménique et ethnocentrique du monde connu. Il s'agit donc, maintenant, de s'interroger sur la manière dont ces corps en contact, dans la Ville, avec le reste de l'univers, et, par là-même, tenus pour « viciés », sont pensés par Pline.

Soin des corps en Ville

Lorsque Pline évoque la mixité des bains, il vise une catégorie précise de femmes, désignée par le terme *mulier* et non plus *femina*[37] :

> Si Fabricius voyait cela ! S'il voyait les bains des femmes (*mulieres*) pavés d'argent au point qu'on n'y trouve plus de place où poser le pied, et les femmes se baignant avec les hommes ! […] Voilà bien nos mœurs.

Or, la *pudicitia*[38] est une des caractéristiques nécessaires aux femmes dans les pratiques sociales, législatives ou religieuses[39]. Ainsi, chez

(Val. Max., V, 4, 1).

[36] La *pudicitia* se limite à la pureté sexuelle du corps féminin à l'inverse du *pudor* qui recouvre un champ plus large.

[37] *HN*, XXXIII, 153.

[38] Rebecca LANGLANDS, *Sexual morality in ancient Rome*, Cambridge, Cambridge university press, 2006.

[39] Nikolaus BENKE, « Gender and the Roman Law of Obligation », *in* Thomas MCGINN

Pline, *luxuria* et *impudicitia* sont directement liées à des pratiques spatiales, dans des dispositifs urbains, inappropriés pour les femmes[40], ce qui souligne la fracture entre espaces vécus et conservatisme plinien.

De fait, notre auteur s'attarde à plusieurs reprises sur le soin des corps de femmes qu'il connecte systématiquement à une beauté recherchée et à la *luxuria*. Cette dernière se cristallise régulièrement dans les artifices :

> Chaque jour les femmes enduisent [leurs paupières] de fard, et telle est la recherche de la parure que l'on va jusqu'à teindre les yeux[41].

Les femmes utilisent le fard, dans une volonté de recherche d'apprêts[42] désapprouvée par Pline, qui classe les utilisatrices en une catégorie spécifique aux mauvaises mœurs. Néanmoins, malgré ses réserves, l'auteur s'attarde à plusieurs reprises sur les reconstructions faciales censées effacer certaines cicatrices. Ses rares commentaires suggèrent une beauté structurée hiérarchiquement en fonction des mœurs et donnent plusieurs remèdes pour réparer les défectuosités faciales (taches, cicatrices, etc.)[43]. Cependant, il est possible que ces critiques, souvent accentuées, encouragent à tort le chercheur à s'interroger sur les valeurs morales des soins du corps, sans considérer une pharmacologie objective. S'intéresser aux rapports hommes/femmes permet d'appréhender certaines considérations pliniennes.

Les femmes coûtent cher. Mais à qui ?

> Nulle autre partie du corps [les oreilles] n'est, chez les femmes l'objet de plus grandes dépenses, en raison des perles (*margaritae*) qu'elles y suspendent ; les hommes même, en Orient, se font un honneur de porter de l'or à cet endroit[44] .

Ce passage est lourd de sens lorsqu'on considère l'inégalité

(dir.) *Obligations in Roman Law : Past, Present, and Future, Papers and monographs of the American Academy in Rome,* n°33, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2012, p. 224.

[40] Contemporain de Pline, Quintilien (*Instit. Orat*., V, 9, 14) évoque lui aussi l'*impudicitia* lorsqu'il parle de cette mixité. Sur les espaces appropriés et la *pudicitia* : *HN*, VII, 120.

[41] *HN*, XI, 154.

[42] Liste non exhaustive d'exemples similaires : *HN*, XI, 238 ; XXXIII, 102 ; XXXV, 48, 194.

[43] Liste non exhaustive : *HN*, XX, 248 ; XXII, 84, 98 ; XXXIII, 110.

[44] *HN*, XI, 136.

anthropologique du discours. Ces femmes, prêtes à orner leurs corps des symboles de la *luxuria*, s'inscrivent dans un discours récurrent sur leur infériorité supposée : éternelles mineures si elles passent de la *manus* du père à celle du mari, elles sont ici considérées comme proches des pratiques luxueuses orientales. Les hommes romains et leurs parures corporelles ne sont pas évoqués, ce qui sous-entend peut-être leur large supériorité face aux corps des étrangers ornementés comme ceux des femmes romaines. De plus, l'encyclopédiste évoque des *margaritae*, les perles les plus luxueuses, placées en deuxième dans l'échelle du luxe après le diamant[45]. Or Pline considère les dépenses entraînées par la *luxuria* comme une fuite pécuniaire[46] vers l'Inde[47]. Les corps agrémentés de bijoux représentent le corps faible de l'*Urbs* comme le suggère sa conclusion : « tant nous coûtent cher le luxe et les femmes !» qui n'est rien d'autre qu'un *topos* moralisateur[48].

Les pierres précieuses sont principalement portées par les femmes de la *nobilitas* :

> J'ai vu Lollia Paulina, la femme de l'empereur C. Caligula, couverte d'émeraudes et de perles, dans une fête qui n'avait même pas la gravité ni la solennité d'une cérémonie, [...] elles brillaient partout sur sa tête, dans ses cheveux, à ses oreilles, à son cou, à ses doigts ; il y en avait au total pour quarante millions de sesterces ; elle était prête à prouver sur-le-champ cet achat par les factures ; ce n'était pas là cadeaux d'un empereur prodigue, mais richesses ancestrales, c'est-à-dire tirées des provinces dépouillées[49].

Le corps de Lollia fait donc office de paysage corporel en inadéquation avec l'espace où il s'exprime. Il est difficile de commenter le passage puisque le prix semble amplement exagéré, notamment avec un multiple de 400, indice et synonyme d'amplification[50]. Ainsi la caricature pourrait porter également sur ses dires et sur le lieu. Pourtant, le propos n'est pas si virulent comparé aux autres exemples puisqu'on ne retrouve ici aucun terme moralisant. Le discours sur le corps de Lollia glisse implicitement vers la critique du Prince, l'une des rares à l'encontre

---

[45] Éva DUBOIS-PÈLERIN, *Le luxe privé à Rome et en Italie au I^er^ siècle après J.-C., op. cit*., p. 218-224.

[46] *HN*, XII, 84.

[47] Paul VEYNE, « Rome devant la prétendue fuite de l'or : mercantilisme ou politique disciplinaire ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations,* 1979, 34/2, p. 211-244.

[48] Juvénal, *Satyres*, VI, 459 ; Suétone, *Néron*, 31, 2.

[49] *HN*, IX, 117.

[50] La comparaison avec le commerce annuel de 50 millions de sesterces avec l'Inde (VI, 101) parle d'elle-même.

de Caligula. L'erreur politique de Lollia impacte l'*Urbs,* dénoncée à travers les spoliations territoriales ancestrales.

Les corps de femmes peuvent être le reflet du mari et du Prince. Mais leurs ornementations peuvent tout autant mettre en péril les hommes, à l'instar de la Ville, comme susdit. Notre auteur intensifie la critique en évoquant les parfums :

> Tel est cet objet de luxe, et de tous le plus superflu […]. Le plus haut titre de recommandation d'un parfum est, sur le passage d'une femme qui le porte, d'attirer par ses effluves même ceux qui sont occupés de tout autre chose. […] Voilà ce que coûte le plaisir des autres, puisque celui qui porte un parfum ne le sent pas[51].

Plus que le caractère éphémère du produit, les femmes sont une nouvelle fois, selon Pline, le maillon faible de la Ville, puisqu'elles parasitent les activités masculines, productives ou civiques. À Rome comme ailleurs, les corps sont des moyens de représentations individuelles et procurent une identité, singulière grâce aux parfums orientaux[52] : on recroise ici toutes les problématiques liées à l'anti-hellénisme plinien.

Ainsi, les femmes modifient les spatialités traditionnelles en proposant une acculturation passive des espaces urbains, tel que la *domus*[53]. Ces mêmes importations, de surcroît, concrétisent la vision orbanistique de l'*Urbs* proposée dans l'*HN*.

La luxuria *féminine : importatrice de l'ailleurs*

Dans un premier temps, il faut savoir que l'*Urbs,* chez Pline, s'empare des richesses grâce à sa domination légitime sur le monde. Il n'est toutefois pas possible d'y repérer un lien exacerbé entre les rapports de genre et le système économique d'un point de vue quantitatif[54].

---

[51] *HN*, XIII, 20.

[52] Lydia Bodiou, Véronique Mehl, « Sociologie de l'odeur en pays grec. De la fleur à l'huile parfumée : les signatures olfactives des mortels », *in* Lydia Bodiou, Dominique Frère et Véronique Mehl (dir.), *Parfums et odeurs dans l'Antiquité*, Rennes, PUR, 2008, p. 141-166.

[53] *HN*, XXXIII, 114.

[54] Les *gender studies* se sont longtemps attardées, à travers les théories marxistes féministes, sur les rapports de domination par des facteurs économiques. Néanmoins, les rapports sociaux ne sont pas systématiquement congruents aux rapports économiques. Ainsi, il faut éviter de se rapporter systématiquement à ce schéma au risque de la surinterprétation (Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *op. cit.*, p. 132).

L'importance des couronnes à Rome est des plus célèbres. Pline présente une déclinaison de ces parures propres au luxe féminin :

> Le luxe fit tant de progrès qu'on ne prisa plus que les couronnes faites seulement de pétales cousus, puis les couronnes demandées à l'Inde ou au-delà de l'Inde […]. C'est là le dernier cri (*novissime exitus*) du luxe féminin[55].

Les termes employés laissent transparaître un large mépris pour cette mode. Plus largement, les importations, perçues visuellement sur ces corps, renvoient à l'absence d'horizon absolu[56] chez les populations de l'*Urbs,* les produits d'Inde n'ayant plus la primauté dans ces échanges. Ainsi l'horizon d'altérité[57] semble plus prégnant dans cette ville tenue pour orbanistique. Celui-ci régit la demande d'objets les plus condamnables tels que la soie ou les parfums. L'auteur en est conscient :

> En échange, [les Troglodytes] rapportent des verroteries, des vases de bronze, des étoffes, des fibules avec des bracelets et des colliers. Tout ce commerce dépend donc principalement de la fidélité des femmes [...][58].

On notera que Pline est plus pondéré avec les Troglodytes[59]. Il ne parle que d'une fidélité (*fides*). Cette nuance peut venir d'une relative indulgence à l'égard des produits non orientaux. Mais en liant corps de femmes et commerce, Pline introduit une différence entre les femmes et l'exposition publique de leurs parures.

Finalement, qu'importe leur provenance, les parures corporelles s'insèrent dans des problématiques urbaines. S'il s'agit de déviances morales pour Pline, elles se rapportent aussi à des représentations sociales en mouvement au sein de l'*Urbs*.

Genres, espaces et sociologie urbaine

On ne trouve pas, chez Pline, les termes stigmatisants tels qu'*imbecillitas* ou *infirmitas sexus* propres au droit[60]. Ainsi, l'expression des conceptions sociales et juridiques issues des corps de femmes est à considérer du strict point de vue de l'auteur.

---

55 *HN*, XXI, 11.

56 Au sens d'absence d'une quelconque perception intellectuelle de l'ailleurs.

57 À l'inverse, capacité de conception intellectuelle de divers horizons absents d'une quotidienneté.

58 *HN*, XII, 88.

59 Peuple libyque du nord-est de l'Afrique.

60 Par exemple, Ulpien, *Ad ed.*, 29.

De la non dichotomie des genres

Ces données sur la pluralité des corps féminins, ainsi que la prédominance de la *luxuria,* amènent à s'interroger sur leurs utilisations symboliques et péjoratives. L'exemple du troisième triomphe de Pompée en incarne le paradigme :

> Certes, le surnom de Grand n'aurait pas appartenu longtemps à Pompée parmi les hommes de ce temps s'il avait ainsi triomphé lors de sa première victoire. Ton portrait en perles, ô grand Pompée, cette superfluité si coûteuse et inventée pour les femmes ! en perles, toi à qui il n'aurait pas été permis d'en porter ! Est-ce ainsi que ton prix se rehaussait ? Les trophées que tu as élevés dans les Pyrénées ne sont-ils pas une image de toi plus ressemblante ?[61].

Le corps de l'*imperator* devient une caractéristique primordiale de la représentation triomphale. Il s'agit d'un moment privilégié entre le corps civique de l'*Urbs* et celui du général admiré comme symbole mobile de la Ville. Par cette critique, la perméabilité des genres force à relativiser toute dichotomie[62]. Les perles auxquelles Pompée recourt renvoient son corps à des caractéristiques féminines (*femina*) éclipsant l'homme (*uir*)[63]. Il devient alors un « *male uir impudicus »* comme c'était le cas pour les femmes *impudicae* dans les bains.

La dichotomie du genre s'évapore une nouvelle fois en milieu urbain lorsque Pline évoque les bijoux :

> Mais pourquoi citer de si petits détails, alors que la dévastation des mœurs et le luxe n'ont pas de cause plus agissante que ces coquillages ? […] Il ne suffisait pas évidemment de se gaver des produits de la mer ; il fallait encore que les femmes (*feminae*) et pareillement les hommes les portassent aux mains, aux oreilles, sur la tête, et sur tout le corps. […] Nous ne serions pas satisfaits, si nos vêtements n'étaient pas, comme nos aliments, de périlleuses acquisitions ; tant il est vrai que nous trouvons le plus vif plaisir à satisfaire tout notre corps aux dépens de la vie humaine[64].

Le dénigrement porte sur les deux sexes : l'entretien du corps est simplement lié au genre humain, d'où l'absence du terme *mulier*. Dans ce cadre, Rome incite à la perdition des corps (*corpora*) et, par corrélation, de l'âme (*anima*). Les corps en faillite symbolisent autant la fragilité de la *Natura* que la perdition morale de la Ville.

---

61 *HN*, XXXVII, 15.

62 Louis Dupont, Charlotte Prieur, *op. cit.*

63 Isidore de Séville, *Orig*., 10, 179 utilise le terme de *mulier* pour les caractéristiques féminines appliquées aux hommes.

64 *HN*, IX, 104-105.

L'absence de frontière sociologique nette entre femmes et hommes est toujours considérée comme négative dans la pensée de Pline, ce qui l'amène, comme souvent, à critiquer Néron[65]. Lorsqu'il traite des hermaphrodites, il termine son évocation par le maître du monde (*princeps terrarum*) traîné par ses juments hermaphrodites. Outre le fait que le genre choisi est féminin (*hermaphroditae*), le triomphe de Néron apparaît comme non conforme à la représentation du corps de l'empereur en Ville observé par le corps civique. Pour Pline, l'image de la ville et de son ordre doit prédominer sur les corps, y compris celui de l'empereur.

À l'inverse de cette vision étriquée d'un corps de femme, on remarque, pour les hermaphrodites, un détachement de la casuistique qui répartit hommes et femmes en fonction des organes génitaux :

> Jadis on les appelait androgynes et on les considérait comme des prodiges, aujourd'hui, au contraire, comme des sources de plaisir (*deliciae*)[66].

Le droit romain ne les considère pas en tant que genre[67]. Structurellement, ce sont les pratiques spatiales qui régissent les perceptions de genre à travers une catégorisation sociale.

Genre et catégories sociales

On a finement analysé le contraste, dans la propagande augustéenne, entre le modèle de Fulvia, « indépendante » dans ses pratiques quotidiennes et politiques et parfois assimilée à un homme[68] et celui d'Octavie, figure de la matrone agissant dans et pour la sphère familiale[69]. Ce contraste peut être flagrant au sein des couches sociales supérieures. Dans les faits, on imagine que les pratiques n'étaient pas si figées. C'est dans les rues que celles-ci s'écartent de l'idéologie augustéenne du statut de femmes, comme l'explicite la proposition du Sénat de faire escorter Livie par un licteur[70], qui fait retrouver la

---

65 *HN*, XI, 262.
66 *HN*, VII, 34.
67 Yan THOMAS, « *La division des sexes en droit romain », in* George DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 1, Paris, Plon, 1991, p. 132.
68 Martial, *Ep.*, XI, 20.
69 Diana DELIA, « Fulvia reconsidered », *in* Sarah POMEROY (dir.), *Women's history and ancient history*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991, p. 197-217.
70 Tacite, *Ann.*, I, 14.

problématique des représentations corporelles des femmes dans l'espace public en fonction du rang social[71].

À partir de la décadence liée aux perles, Pline souligne indirectement les enjeux de représentation des corps de femmes dans les rues :

> […] voici que les pauvres (*pauperes*) en désirent aussi : « la perle, répètent-elles, est, sur la voie publique, l'appariteur (*lictor*) de la femme ». Bien plus, elles en attachent à leurs pieds […][72].

Selon le modèle de Livie, ces femmes cherchent un licteur pour amplifier l'espace occupé symboliquement par leur corps. Les modalités de représentation varient sensiblement entre les sexes. Les promenades, évoquées par Cicéron[73], ne sont qu'une affaire d'hommes et leur représentation corporelle, en tant que groupe, à Rome, doit être également analysée en parallèle de celle des femmes. Ainsi, c'est l'expression corporelle, par reproduction des normes sexuées, et non le sexe lui-même qui détermine le genre dans les rues de Rome. Les répartitions sociales et juridiques sont effectives dans les corps urbains. C'est pourquoi, lorsque Pline évoque une maladie venue d'Orient[74], les symptômes corporels ne sont visibles que pour les hommes de haut rang ; leur absence chez les femmes, plébéiens et esclaves les renvoient aux même particularités physiques érigées par les modes de pensée des dominants.

Cette dominante masculine est ancrée dans une réflexion morale et traditionnelle :

> Ceux-là mêmes qui avaient reçu des anneaux d'or pour une ambassade ne les portaient qu'en public, tandis que dans leurs maisons (*intra domus*) ils en avaient en fer. C'est dans cet esprit qu'on envoie encore maintenant en cadeau à la fiancée une bague qui est en fer [...][75].

Le port de l'anneau de fer en sphère privée est temporaire pour les hommes alors qu'il est ancré sur le long terme pour les femmes. C'est un des rares passages de l'*HN*[76] où l'on peut affirmer que les femmes, sous

---

[71] Phyllis Culham, « Did Roman Women have an Empire ? », *in* Mark Golden et Peter Toohey (dir.), *Inventing Ancient Culture : Historicism, Periodization and the Ancient World*, London, New York, Routledge, 1997, p. 197.

[72] *HN*, IX, 114.

[73] Cic., *Att*. I, 18, 1.

[74] *HN*, XXVI, 1-4 : « Ce mal n'affectait pas les femmes, ni les esclaves, ni les couches inférieures et moyenne de la plèbe, mais les grands […] ».

[75] *HN*, XXXIII, 12.

[76] Dans le même ordre d'idées : *HN*, VIII, 194.

domination masculine, sont traditionnellement assignées à une fonction privée (*intra domus*). Il est peu probable que cette tradition était ainsi pensée au Ier siècle[77], mais elle explicite un fondement traditionnel dans la pensée morale des conceptions spatiales affiliées aux genres.

L'auteur ne reste pas cantonné à ces formes de pensée. La statuaire féminine en est la parfaite illustration :

> Nous avons encore des diatribes de Caton, pendant sa censure, contre les Romaines qui se faisaient élever des statues dans les provinces ; cependant il ne put empêcher qu'on n'en élevât à Rome même, par exemple à Cornélie, mère des Gracques et fille du premier Africain. Elle est représentée assise avec – détail digne de remarque – des sandales sans courroies ; cette statue était autrefois dans le portique public de Métellus, elle est maintenant dans les édifices d'Octavie[78].

L'érection de statues de femmes à Rome était rejetée par le maître à penser de Pline, Caton, alors que l'apparition de celles-ci à la vue de tous, comme le confirment les données archéologiques pour cette statue[79], n'est soumise à aucun jugement de la part de l'auteur. Ainsi, les représentations corporelles statufiées ne semblent pas indigner le stoïcien, contrairement à celles marquées par la *luxuria*. Ce sont les modalités de représentations dans l'espace public qui seraient alors le principal problème, la statuaire étant désormais, pour le moralisateur, un simple détail qui ne dérange plus de la même façon qu'au IIe siècle a.C.

Conclusion : un stoïcien au Ier siècle

Soutenir que Pline a une vision personnelle des femmes, qu'il a pu développer au fil de son travail, serait une conclusion juste, mais nécessairement partielle. Rappeler que Pline a le même mode de pensée que Caton l'Ancien est souvent exact, mais il s'agirait d'un raccourci intellectuel dont la pertinence méthodologique serait limitée. À l'examen des modalités intellectuelles, sinon urbaines, de sa pensée, il est clair que l'encyclopédiste ne propose en rien une simple copie stoïcienne relative aux femmes, à leur corps et aux constructions de genre.

Malgré des critères de définition biologiques, l'*HN*, même dans

---

[77] Voir Phyllis CULHAM, « Did Roman Women have an Empire ? », *op. cit*., p. 199.

[78] *HN*, XXXIV, 31.

[79] Il s'agit de la première statue érigée en l'honneur d'une femme à Rome (Alessandro VISCOGLIOSI, « *Porticus Metelli* », *in* Eva M. STEINBY (dir.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, t. 4, Roma, Quasar, 1999, p. 130-132).

sa particularité pharmacologique, ne se restreint pas à une vision unique et partagée d'un corps de femme. L'image de la « femme-utérus » ne saurait rendre compte de l'ouvrage. Entre une vision négative (menstruations) ou positive (matrones), les représentations des corps varient selon les lieux et espaces, l'*impudicitia* en est l'exemple même. La *luxuria* paraît imputée aux femmes : ce sont elles qui ruinent la Ville, selon Pline. Mais si ces fautes paraissent majoritaires au sein de l'œuvre, elles ne sont pas les seules à être visées par cette déviance morale. En effet, la dichotomie des sexes ne se résume pas à ces réflexions intellectuelles. Présentée comme inhérente à Rome, la *luxuria* décompose plus qu'elle ne regroupe une catégorie de femmes. Finalement, on ne retrouve qu'une poignée d'hommes romains au-dessus de ces considérations. Les multiples expressions corporelles des femmes dans les rues suggèrent le même type de conclusion. Dans ce cadre, les hommes peuvent avoir des caractéristiques féminines. Celles-ci sont les stéréotypes décriés par l'auteur : ce ne sont pas les corps de femmes qui dérangent Pline, mais plutôt ces mêmes stéréotypes, circonscrits aux milieux urbains, qu'il développe, volontairement, à outrance. Et le fait qu'il n'énonce pas des évidences telles que la pluralité de genre de la vestale[80] (jeune femme, matrone et détentrice de privilèges juridiques d'hommes) a incité les chercheurs à se concentrer sur une pharmacologie en oubliant la diversité des modalités intellectuelles inhérentes au stoïcisme et à son époque. Hormis ces quelques données pharmacologiques, pour Pline, les corps de femmes, souvent en fonction des modalités spatiales, restent tous différents biologiquement les uns des autres, mais surtout socialement.

[80] *HN*, XXXIV, 25 : « […] On décerna aussi une statue à la Vestale Taracia Gaia, ou Fufétia, avec la permission « de l'ériger où elle voudrait, [...]. Voici, dans les propres termes des *Annales*, à quel titre elle l'obtint : 'pour avoir fait don au peuple du Champ du Tibre' ».